

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAC 6G Convention avec FamilySearch, en vue de la numérisation à titre gracieux de sources généalogiques.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, soumet à son approbation la signature d'une convention avec Family Search ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique LEVIEUX, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à signer avec Family Search la convention jointe.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO